



## Fiche de préinscription à l'école élémentaire publique

**PIECES A FOURNIR :** livret de famille (parents + enfant concerné) ou extrait de naissance, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail ou acte de propriété, facture EDF, avis d'imposition).

Attester que l'enfant est à jour de ses vaccins : présenter carnet de santé ou certificat médical.

Pour les personnes hébergées : une attestation sur l'honneur et un justificatif du domicile de l'hébergeur.

Pour l'enfant qui rentre en classe spécialisée ULIS ou qui bénéficie d'une notification MDPH : le courrier notifiant la décision.

Fratrie fréquentant déjà une école Teilloise (\*) :                      oui                      non

Si oui quelle école :

Pour les nouveaux arrivants, nom de l'ancienne école :

(fournir le certificat de radiation)

Classe à la rentrée :	Date prévue de rentrée :
-----------------------	--------------------------

Nom et Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :                      Féminin                      Masculin (\*)

Vaccins à jour (\*) :                      oui                      non                      A la date du :

### Responsable légal 1

Lien de parenté :

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Profession :

### Responsable légal 2

Lien de parenté :

Nom et Prénom :

Adresse (si différente du responsable légal 1) :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Profession :

Situation familiale (\*) :                      marié                      pacsé                      concubinage                      veuf(ve)                      célibataire                      divorcé                      séparé

Pour les parents séparés préciser le lieu de résidence de l'enfant (s'il y a lieu fournir le jugement de séparation) :

(\*) entourer la mention correcte

**DONNÉES PERSONNELLES :** Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **commune de Le Teil** pour le fonctionnement d'un logiciel d'inscriptions scolaires. Elles sont conservées pendant la durée prévue à l'article 3 de la Délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015 (NS-058), à savoir « le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées », et sont destinées au **service de gestion scolaire de la commune**. Conformément au règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, de modification ou de rectification des données vous concernant en contactant la **commune de Le Teil** : scolaire@leteil.fr